délégués sont en route pour le Canada afin de s'entendre avec le gouvernement canadien sur les conditions de l'entrée de la Rivière-Rouge dans la confédération.

M. J. B. Morissette, zouave pontifical canadien, tombé à Tivoli sous le fer de plusieurs assassins qui l'ont laissé pour mort, cerit le 11 mars à sa famille qu'il est hors de danger, qu'il regarde sa guérison comme miraculeuse, et qu'il espère revoir le Canada dans le cours du mois de mai.

Quelques jours avant sa mort, M. le comte de Montalembert disnit dans une lettre à un ami : "Jumais, graces au ciel, ju n'ai pensé, dit ou écrit rien de favorable à l'infaillibilité personnelle et séparée du Pape, telle qu'on vent nous l'imposer." Un pen plus loin, il ajoute que les ultramoutains " immolent la justice et la vérité, la raison et l'histoire en holocauste à l'idole qu'il se sont érigée au Vatican. " Vers la fin de sa lettre il dit encore : " Je salue avec la plus reconnaissante admiration, d'abord le grand et généreux évêque d'Orléans, puis le prêtre éloquent et intrépide (M. Gratry) qui ont eu le courage de se mettre en travers du torrent d'adulation, d'imposture et de servilité où nous risquons d'être engloutis. " Pauvre M. de Montalembert! Ces quelques lignes prouvent qu'il a bien fait de mourir.

## Sociéte de colonisation No. 1, de Témiscouata

A une assemblée générale et spéciale de tous les membres et directeurs de la société de Colonisation No. 1 pour la division electorale de Temiscouata, tenue en la sacristie de la paroisse des Trois-Pistoles, jendi, le dix-septième jour de mars, mil luit cent soixante et dix, duement convoquée sur la requisition du Président, à laquelle assemblée étaient présents : Rérd. M. J. B. Gagnon, Président honoraire; Thomas P. Pelletier, écr., President actif; Revd. M. J. O. Drapeau, Vice-President. Jules Dumais, éer., Napoléon Rioux, éer., George Aubut, éer., MM. Siméon Côté, Maximin L'arrivée, Majoric Belanger et Louis Sirois, membres du conseil d'administration de la dite société.

Après quelques explications données sur le but de l'assemblée et les mesures à prendre pour la meilleure administration de la dite société, les resolutions suivantes ont eté unanimement adoptées:

Sur motion proposée par le Révd. M. J. O. Drapeau, secondé par Napoleon Rioux, écr., et résolu :

Que le minimum de la souscription à être payée annuellement pendant trois ans, par chacun des sonscripteurs de la dite société, sera de deux piastres courant, et que personne ne pourra entrer en la dite société ou continuer à en faire partie avec une souscription au-dessous, et que tous les previlèges accordes aux personnes qui ont souscrit et souscriront une somme au-dessus du minimum ci-dessus fixé, seront pareillement attribués à celles qui ont souscrit et ne souscriront qu'une somme analogue à icelui.

Sur motion proposée par M. Maximin L'arrivée, secondé par M. Simon Côté, et résolu :

Que toutes les personnes qui n'ont pas encore payé le montant de leurs souscriptions pour l'année courante, devront le faire entre les mains du Secrétaire-Trésorier, d'hui au premier avril prochain.

Sur motion proposée par George Aubut, ecr., secondé par

M. Majoric Belanger, et résolu :

Qu'un comité compose des personnes suivantes soit formé aux fins de faire gratuitement, une visite et exploration sur les terres de la couronne pour le choix d'un terrain pour y faire des operations suivant les dispositions de la loi de Colonisation, savoir :

sieurs Sinon Côté, Pierre Roy, Martial Belzile, Louis Sirois; Vital Rioux, David Pelletier et Celestin Rioux.

Lesquels devront d'hai an vingt de join prochain, faire à ce conseil, rapport par écrit de leurs, explorations

Sur motion proposee par le Revd. M. J. B. Gagnon, se

conde par Jules Dumai-, ecr., et résolu

Que dans l'interêt des societés de Coloni-ation le Gouverne ment de cette Province fasse, le plus tôt possible, l'ouverture du chemin Tache depuis la ligne Est du cauton, Demers, en descendant jusqu'à la ligne L'-t du Township Raudot, et que le chemin Biegon soit continué presque dans le dit Township Raudot qui doit être le lieu des opérations de notre dite société et que copie de la présente résolution soit transmise à l'Honorable Commissaire des Travaux. Publics et d'agriculture, afin d'attirer particulièrement et specialement son attention sur

Sur motion proposée par Napoléon Rioux, ecr., secondé par M. Maximin L'arrivée, et résolu :

Que le montant du cautionnement du Secrétaire-Tresorier soit fixé à quatre cents piastres courant.

Sur motion proposée par le Revil. J. B. Gagnon, secondo

par le Révd. J. O. Drapeau, et résolu : Que le dit Secrétaire-Trésorier transmette au Journal de Quibec, à la Voie du Golfe, et à la Gazette des Campagnes, copie du présent règlement pour être publié.

(Signé) THOMAS P. PELLETIER, Président.

(Attesté) J. M. Michaud, Secrétaire-Trésorier.

Trois-Pistoles, 17 Mars 1870.

## Sucre d'érable

Voità le temps des sucres qui va commencer bientôt; chacun parle dans son foyer de cette saison du printemps longtemps attendue de tous et surtout dans nos campagnes de ceux qui font le sucre d'érable. Dans l'espoir d'être utile à ces derniers, je me permettini de leur faire connaître ma manière de faire du beau sucre, acquise par plusieurs années d'expérience. On voudra bien me pardonner certains details qu. pent-être auraient du être omis.

10. De l'entaille des érables. Entailler une érable à une certaine hauteur on au bas c'est indifferent, elle coulera tout aussi bien; mais il faut éviter d'entailler dans les endroits viciés ou dans les anciennes coupes recouvertes, car l'eau qui en sortira ne sera pas anssi belle et ternira le sucre.

20. Des chalumeaux ou coulisses. Les chalumeaux ou coulisses doivent être nettoyes ufin de faire disparaître surtout la sève du printemps précédent ; les coulisses en ferblanc pour ceux-

qui ont des chaudières sergient préferables.

30. Vaisseaux pour recevoir l'euu d'érable. Les meilleurs vaisseaux sont les petites chaudières en ferblanc; on doit éviter d'avoir des vaisseaux ou tonnes qui ont servi à la melasse ou av sirop, les meilleurs sont ceux qui ont servi aux boissons fortes; ne pas employer le peu d'eau au fond de ces vaisseaux dans laquelle il y a du marc.

Ceux qui n'ont point de chaudière de ferblanc devraient laver leurs auges en les plaçant en déclivité le long des arbres la gueule en deliors, pour recevoir la pluie du printemps ; tous le auges neufs devraient être places dans un même arrondissem ent pour pouvoir mettre l'eau de ces auges à part, ce qui fe ra du plus beau sucre.

40. Précautions pour faire reduire l'eau d'érable. Dans la paroisse de Contre-Cour et dans les paroisses en sironnantes, Le Revd. M. J. B. Gagnon, Revd. J. O. Drapeau, Mes- pour faire du beau sucre, on se sert de grandes l'achefrites d' lu vier